L'ABEILLE DE LA N.-ORLEANS

Bureau, No 73, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS
LUNDI, 18 SEPTEMBRE.

FEUILLETON

LES NAUFRAGÉS DE L'AMOUR.

Par André THOMAS.

CHAPITRE 1er.

La maîtresse d'école.

Le bourg de Cézy se trouve à quelques lieues de Sens, sur les bords de l'Yonne, au beau milieu d'un massif de peupliers qui forme un immense berceau de verdure ou un nimbe d'or, selon la saison. Autour de ce village et à de très grandes distances, on aperçoit, comme superposées, de hautes collines couvertes de vignes. Il y a de cela quelques années, le passage d'une diligence sur la route, ou d'un bateau sous le pont étaient de grands événements, les seuls dont pût s'alimenter la chronique campagnarde; mais aujourd'hui le chemin de fer réunit au centre du monde intelligent ce charmant village déjà atteint de cette fiévreuse activité qui résulte du moindre contact avec Paris.

En 1859, à propos de je ne sais quel revirement dans les esprits, la commune se piqua d'amour propre et voulut avoir une école primaire de filles, comme elle en avait une de garçons. Le choix de l'institutrice, appartenant au conseil municipal, provoqua des luttes et des intrigues nombreuses; deux ou trois familles de l'endroit présentaient des postulantes. Chaque membre du conseil fut obsédé, si bien qu'il y eut partage dans les votes. Le maire pouvait mettre fin à ce débat; en homme prudent, il refusa de se faire des ennemis, et déclara qu'il s'en remettait à la sagesse de l'inspecteur d'académie.

Huit jours après, on vit arriver à Cézy une jeune personne vêtue et voilée de noir, âgée de vingt quatre ans environ, et qui semblait avoir assez bon air, mais qui était inconnue de tout le monde.

Elle se fit conduire chez le maire, à qui elle remit une lettre du recteur de l'Académie. Un paysan portait son modeste bagage, contenu dans une simple malle. Il s'était arrêté à une vingtaine de pas de la mairie, sur la place de l'Eglise. Plusieurs villageois, dont la curiosité avait été mise en éveil, se prirent à examiner cette malle. L'un d'eux savait lire. Il déchiffra ces mots écrits sur une carte: *Mlle Adrienne Berneur, institutrice à Cézy.*

Le soir même, la maison que la sollicitude de la commune avait disposée pour une école de filles devint un but de pèlerinage, et toutes les bonnes langues s'occupèrent de la nouvelle venue. Mlle était arrivée voilée, et maintenant elle se renfermait chez elle de manière à échapper à tous les regards. Certes, pour se calfeutrer ainsi, elle devait avoir ses motifs! Dans quelques-unes des meilleures âmes un vague espoir prit naissance: elle devait être laide!

Le lendemain, un dimanche, les derniers tintements de la messe avaient sonné; on eût pu remarquer à l'église une affluence inaccoutumée; bon nombre de commères s'étaient donné une sorte de rendez-vous afin de voir Mlle Berneur. Il était impossible qu'elle ne vînt pas à la cérémonie religieuse.

Déjà, l'école des garçons, composée d'une trentaine de jeunes gaillards, tenus en laisse par l'œil de Maupertuis l'instituteur, formait un bataillon carré au beau milieu de l'église. En prévision de la rivalité qui allait nécessairement s'établir entre son institution et celle des filles, le digne Maupertuis avait redoublé d'efforts pour conserver, autant par son attitude personnelle que par les allures de sa jeune phalange, le rang qu'il s'assignait dans l'opinion.

Il fit asseoir son école avec la gravité d'un colonel commandant halte à son régiment; puis, ayant indiqué à voix haute la prière que pouvaient lire, en attendant la messe, ceux de ses élèves qui avaient des paroissiens, il se permit un temps de repos.

A ce moment, un mouvement assez général eut lieu; toutes les têtes se retournaient ou se penchaient: Mlle Adrienne Berneur, cette fois sans voile, coiffée d'un humble chapeau de crêpe noir, mais admirable de beauté, prenait l'eau bénite à la porte.

C'était une physionomie lumineusement pâle, très régulière de dessin et d'un galbe allongé, ce qui, joint à l'éclat de grands yeux bruns, magnifiquement ombragés de sourcils épais et noirs, et aussi à l'effet de deux ou trois volumineuses spirales de cheveux de jais se détachant d'un cou superbe, achevait un admirable type de fierté mêlée de candeur.

Quand on l'avait vue une fois, il était impossible de l'oublier, même en restant pour elle d'une indifférence absolue. Elle était plutôt grande que petite, et un peu fluette de sa personne, mais à son grand air, à sa démarche et au bon goût de sa toilette, toute modeste qu'elle était, on eût dit une patricienne tombée dans le dénuement et sauvegardée par la noblesse de son âme.

Etrangère aux usages villageois, elle parut étonnée de ne voir partout que des bancs symétriquement rangés et même fermés par des manières de portes. Elle chercha des yeux une chaise, et, n'en apercevant point, elle alla s'agenouiller avec beaucoup de calme contre un pilier nu.

L'arrivée soudaine d'un grand dignitaire chamarré de ses insignes n'eût pas produit plus d'effet. La beauté de Mlle Berneur venait d'être reconnue de tout le monde et constatée par les élégantes du bourg avec de secrets mouvements de jalousie. Mais si le démon de l'envie suscitait d'impuissantes malveillances contre l'inconnue, le dieu de l'amour jetait au même instant sous ses pieds le cœur naïf de Maupertuis.

L'instituteur, bien qu'il eût vingt-sept ans, ne s'était pas encore engagé dans les liens du mariage, uniquement parce que tous les partis qui lui avaient été proposés n'avaient offert d'insuffisantes garanties, surtout en ce qui peut dépendre de l'éducation. Il aurait resté célibataire toute sa vie plutôt que de s'exposer à ce qui lui semblait une mésalliance, car il se croyait un esprit supérieur à tous égards. A vrai dire, il n'était pas sans mérite. A douze ans il gardait misérablement les bestiaux, et maintenant il instruisait les enfants de la commune. Son élévation, qu'il ne devait qu'à lui-même, ne pouvait-elle justifier son orgueil? Pour lui, enseigner c'est gouverner. Il croyait de bonne foi avoir conquis dans sa modeste main toute la vie intellectuelle de sa commune. En apprenant l'arrivée d'une institutrice, il avait d'abord éprouvé au fond de son cœur un déchirement. Il lui semblait qu'on lui ôtait la moitié de son royaume. Mais en apercevant Mlle Berneur, il crut que la Providence lui envoyait, au contraire, une compagne pour l'aider dans ses travaux.

Dès le lundi, l'école des filles fut ouverte. Le premier jour, il y vint six enfants; le second, douze; le troisième vingt quatre. Les élèves étaient ravies de l'angélique bonté de Mlle Berneur.

On était à la fin d'octobre; les vendanges avaient été faites, et, par conséquent, commençait la saison où les paysans se séparent volontiers de leur progéniture pour l'envoyer à l'école. La progression que l'institutrice vit s'établir dès les trois premiers jours devait non pas [illegible] l'instituteur, c'eût été impossible, mais aboutir aux chiffres très satisfaisants. Mlle Berneur parut indifférente à ce résultat. Son sourire n'avait pas été moins affable pour six écolières que pour vingt quatre.

Il eût été facile de reconnaître que sa mansuétude provenait d'un fond intarissable de résignation et qu'elle éprouvait par moment des angoisses inexprimables. Celles de ses écolières qui avaient les observer remarquaient dès les premiers jours qu'à de certaines heures, quelque effort qu'elle fît contre un attendrissement imprévu, ses yeux se remplissaient de larmes.

L'intérêt banal que fait naître la compassion faillit alors lui gagner les sympathies de plusieurs âmes sensibles, mais c'eût été au prix d'une confiance trop absolue. Dès le début des questions indiscrètes, elle se retrancha dans une réserve glaciale qui ne fit que surexciter au plus haut point la curiosité de tout le village. On voulut au moins savoir « d'où elle sortait. » On le lui demanda à brûle-pourpoint. Elle se claquemura dans cette réponse:

—Je suis Française.

Installée depuis quelques jours à peine, elle était déjà, sans doute à cause du mystère dont elle s'entourait, le roman de la contrée; on en parlait à trois lieues à la ronde. Cependant elle se croyait ignorée, oubliée.

Depuis son apparition à l'église, elle n'était pas sortie une seule fois, et cela au grand désespoir de Maupertuis, qui, beaucoup trop timide pour oser se présenter tout de suite et franchement chez elle, sous un prétexte quelconque, la cherchait follement au dehors aux heures des promenades, en proie à de délicieuses anxiétés.

Un jeudi,—sa classe fermée,—on la vit traverser le village et marcher vers les collines. Maupertuis manqua cette occasion de la rencontrer et probablement de lui parler, car elle n'avait aucune morgue déplacée. Il dressait en ce moment de sa plus mirifique écriture une sorte de mémoire où étaient démontrés les avantages notables que présentait, pour l'instruction des enfants, l'adoption d'un système d'enseignement à peu près mort dont il était l'inventeur. Il se proposait de faire apprécier et admettre cette innovation par l'institutrice. Le maire de Cézy s'en était déclaré partisan. Ce haut patronage l'échauffait, il comptait entrer à cette occasion [illegible] de confraternité. [illegible]

[illegible] L'aspect de la perspective la ravit d'admiration. [illegible] l'âme doit-elle du jour, au delà de l'éternité, entrer en possession de l'espace infini? [illegible] que nous trouvons quelque avant-goût de cette prérogative surhumaine, que nous éprouvons un mouvement ineffable à contempler l'immensité? Le ciel était limpide; de toutes parts, à perte de vue, l'horizon se fondait dans un bleu noir qui semblait être la nuit d'un autre hémisphère.

Ce tableau n'aurait eu que ses proportions, qu'il eût été remarquable. Mais il possédait en outre tous les enchantements d'un paysage à la fois boisé, montagneux et arrosé. Les forêts formaient des masses sombres, mystérieuses; les vignes aux feuilles rouges, aux sarments éperdus, empourpraient les coteaux. Dans le fond de la vallée, l'Yonne serpentait capricieuse, ici lente et semée d'îlots ravissants, plus loin rapide, folle et comme en lutte avec elle-même. Elle disparaissait, elle revenait dix fois à travers d'immenses touffes d'aulnes et de peupliers aux feuilles bronzées par le vent d'automne. Le soleil, en ce moment à moitié enfoui derrière l'une des montagnes, baignait ce paysage d'une lumière rosée qui lui donnait un ton de grandeur sublime.

La disposition d'esprit dans laquelle était plongée Mlle Berneur contrastait cruellement avec la magnificence de ce spectacle. Pendant quelques instants elle resta abîmée dans une contemplation extatique. De grosses larmes inondaient ses yeux!

—Mon Dieu! s'écria-t-elle avec douleur, que je voudrais mourir!

Au même instant parut derrière elle un homme jeune encore, de trente cinq ans environ, d'extérieur fort noble, et sur les traits duquel on voyait cette virilité d'âme qui est à elle seule une incontestable beauté.

Ses gants et son linge étaient d'une fraîcheur remarquable, le reste de son costume n'avait rien que de très ordinaire, et semblait néanmoins d'un fort bon goût. Il s'avança, car il avait entendu des sanglots.

Au bruit qu'il fit, Adrienne, sans se retourner, sans même lever les yeux, se redressa, et cachant ses larmes du mieux qu'il lui fut possible, reprit le sentier qui ramenait au village.

—Quelle peut être cette jeune femme, se demanda le personnage élégant, d'où provient l'immense douleur que je viens de surprendre?

Il aperçut au loin, c'est-à-dire au bas de la colline, Mlle Berneur, se dirigeant vers Cézy.

Un garde-chasse vint à passer en ce moment.

—Clément! as-tu de bons yeux?

—Des yeux de lynx, monsieur de Granle.

—Dis, saurais-tu reconnaître cette dame qui descend le long du cimetière?

—C'est.... c'est la nouvelle maîtresse d'école, dit Clément; ce n'est pas une dame, notre monsieur, c'est une demoiselle, et même qu'on dit que pour élever les fillettes elle n'a pas sa pareille.

—Qui dit cela?

—Le monde de la commune. Ils n'ont pas été longtemps à en convenir. Il n'y a qu'un bout de temps qu'elle a ouvert sa classe, et déjà on crie merveille. Après ça, tout ce qui est nouveau est beau: n'est-ce pas, notre monsieur?

—Merci de ton renseignement, mon garçon.

Le garde, qui tortillait encore sa casquette dans ses doigts tandis que M. de Granle s'éloignait, fit une grimace pleine de malice et se prit à rire en disant:

—Je gage qu'il l'a trouvée de son goût, notre bourgeois! Eh là, mon Dieu! qu'en dirait Mme de Granle?

A continuer.

ASSEMBLÉES.

PARTI NATIONAL DÉMOCRATE.

CLUB DU 3me DISTRICT REPRÉSENTATIF. Nouvelle-Orléans, 15 septembre 1865.

Il y aura une réunion de ce Club, dans la salle du bal d'Orléans, rue d'Orléans, entre les rues Royale et Bourbon, LUNDI, 18 du courant, à huit heures du soir. [illegible]

Par ordre, GEO. CLARK, président.
O. N. DE BLANC, secrétaire.

Parti de la Démocratie Nationale

Comité Exécutif Central de Paroisse.

Nouvelle-Orléans, 9 septembre 1865.

A une assemblée de ce comité tenue ce jour, la résolution suivante a été offerte par M. John Youenes, et dûment secondée, unanimement adoptée: [illegible]

JOHN E. CONWAY, Président.
JOSEPH TAYLOR, Secrétaire.

Club National Démocrate du 7me

DISTRICT REPRÉSENTATIF—Troisième District.

Ce Club se réunira LUNDI, 18 du courant, au Cock-Pit américain et espagnol, au coin des rues Kerlerec et Bons Enfants, à sept heures du soir. [illegible]

AUGUSTIN VIAVANT, Président.
H. MONIER, secrétaire-assistant.

AVIS.

Les soussignés, qui représentent respectivement le Comité Exécutif d'Etat dont Mr. J. Ad. Rozier est Président, et le Comité Exécutif de Paroisse dont Mr J. E. Conway est Président, [illegible]

J. L. RIDDELL,
GEORGE CRONAN,
W. REED MILLS.
Au nom du Comité Exécutif d'Etat.
Nlle Orléans, 15 septembre 1865.

GRAND EXPRES DU NORD, de l'Est et de l'Ouest.

Capital — Trois millions de piastres

Bureau, à la Nlle Orléans— Rue Carondelet, au coin de la rue Commune.

Cette ancienne Compagnie expédie journellement un Exprès pour tous les ports des Etats Unis et des Canadas.

Elle a ouvert des bureaux à Galveston, Houston, Brownsville, San Antonio et d'autres points du Texas.

Elle se relie, à New York, à l'Exprès de la Californie de Wells, Fargo & Co, et au Grand Exprès Européen pour toutes les parties de l'Europe.

Elle transporte, le plus promptement possible, l'argent, les paquets précieux et toute espèce de fret. Le frêt est pris au plus bas taux.

Pour plus de détails, s'adresser au bureau de la Compagnie, au No 21 DE LA RUE CARONDELET.

A. LOCKWOOD, agent.
A. S. SLARK surintendant.

AVIS D'EXPRÈS.

A. J. BALDWIN, du SOUTH LOUISIANA EXPRESS annonce à ses amis et au public qu'il a conclu un arrangement avec la COMPAGNIE DE L'EXPRES COMMERCIAL, [illegible] les LETTRES, L'ARGENT, les PAQUETS DE VALEUR et les MARCHANDISES en Louisiane, à

Brashear City,	Lafayette,
Pattersonville,	Grand Coteau,
Centreville,	Opelousas,
Franklin,	Washington,
Jeanerette,	La Nouvelle Ibérie,
	St Martinville.

Pour les prix, s'adresser au bureau de la COMPAGNIE DE L'EXPRES COMMERCIAL.

BUREAU DU BOARD DES ASSUREURS

Nlle-Orléans, 16 août 1865.

Les Compagnies d'Assurance composant ce Bureau donnent avis que le COTON sur les CHEMINS DE FER, ne SERA PAS COUVERT [illegible] par des PRELATS.

Par ordre du Bureau, JAMES H. WHEELER, Secrétaire.

74...... RUE DU CANAL...... 74

(Magasin jadis occupé par C. H. Slocomb & Co)

WALLACE & Co.

Les marchands de la ville et de la campagne sont invités à venir visiter notre

STOCK

DE MARCHANDISES SECHES D'AUTOMNE.

BOTTES, SOULIERS, Chapeaux et Vêtements.

Nous recevons, par chaque steamer du Nord, des marchandises sèches des encans et des manufactures de New York; nous les vendrons à une légère hausse sur le coût du Nord.

BOTTES ET SOULIERS DE NOTRE MANUFACTURE DE BOSTON.

Nos facilités sont telles que nous ne devons pas être et NE SERONS PAS SURPASSÉS sous le rapport du bon marché.

WALLACE & Co., Rue du Canal No 74, et Rue de la Commune Nos 21, 23 et 25.

AVIS.

[illegible]

Dr. C. BEGLEY [illegible]

AVIS.

Bureau de la Compagnie du chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, [illegible]

CONFORMÉMENT à l'article VIII de la charte de cette Compagnie, [illegible]

J. COLE, président.

Bitters Hongrois de Lakach, ET SCHNAPPS AROMATIQUE

DE SCHIEDAM.

SUPÉRIEURS à toutes les autres qui [illegible]

62, rue Commune.

Billets des Banques de la ville,

Le soussigné achètera aux prix les plus élevés du marché des billets des banques suivantes—

UNION,
MARCHANDS,
CRESCENT CITY,
ORLEANS,
LOUISIANE,
ETAT DE LA LOUISIANE.

J. L. LEVY, courtier, 137 Gravier.

CHANGE.

CHECKS A VUE sur New-York, de commerce au gré des acheteurs [illegible]

LEVY & BISTES, rue Carondelet No 27.

BISCUITS! BISCUITS!

Le soussigné ayant ajouté à leur boulangerie une machine à biscuits, [illegible]

BISCUIT FRANÇAIS. BISCUIT SODA.

C. MARCHAL, 120 rue Dryades.

VINS, VERMOUTH, & CO.

CINQUANTE barriques vin de CETTE [illegible]

OSCAR SPECIER & CO.

Les NEGOCIANTS QUI DESIRENT ETENDRE LEURS AFFAIRES, [illegible]

Le COURRIER de Natchez
Le HERALD de Vicksburg
Le DAILY NEWS de Mobile
Le MAIL de Montgomery
Le TIMES de Selma
Le NEWS de Jefferson [illegible]
Le NEWS de Shreveport
Le SENTINEL de Shreveport.

ISAAC MOSES & Co,

Courtiers de coton et négociants-commissionnaires, à l'angle des rues Strand et 22me, GALVESTON, TEXAS, et No 13, Carondelet—Nlle Orléans.

MONROE & NOYES,

Marchands-commissionnaires et Encanteurs.

JOHN T. MONROE, O. J. NOYES.

EMMET MIX, M. JEFF. THOMPSON, RICHD POWER.

Mix, Thompson & Power,

MARCHANDS DE COMESTIBLES EN GENERAL et Marchands commissionnaires, facteurs de coton et de produits, Nouvelle Orléans, RUE DE LA COMMUNE No 67, ET RUE DU CANAL No 50.

MIX, THOMPSON & POWER.

James M. Brooks..............Hugh MacDonald

BROOKS & MACDONALD, COURTIERS DE COTON ET NEGOCIANTS COMMISSIONNAIRES.

Bladon Springs, Ala.

1er juillet 1865.

Les propriétaires de cet ancien établissement favori, [illegible]

JAMES CONNOR & Co.

Restaurant Français,

73......RUE DE CHARTRES......73

Tenu par M. Philippe Forget,

Ancien propriétaire du Restaurant des Amis

CHAMBRES GARNIES [illegible]

M. FORGET [illegible]

RESTAURANT ST. LOUIS, Tenu par Henri Marthe, [illegible]

AVIS.

La société HAYES, SANDERS & CO. a été dissoute, [illegible] WILLIAMS & SANDERS. [illegible]

R. W. SANDERS.

MALADIES.

Dépuratif, Pommade, Injection et Poudre du Dr VERGE.

TOUTES les maladies secrètes, anciennes et récentes, [illegible]

Dr. J. Theus Taylor,

Ex chirurgien de division de l'Armée Confédérée.

S'EST établi d'une manière permanente à la Nouvelle Orléans et offre ses services au public. [illegible]

NELLIGAN & VON ZINKEN,

46.........Carondelet.........46.

BOIS EQUARRIS, MATS et VERGUES, [illegible] BOIS DE CHAUFFAGE, [illegible]

DROGUES, MEDICAMENTS

PEINTURES, HUILES, &c.

CUSACHS & OGDEN,

Encoignure Royale et St-Philippe,

IMPORTATEURS ET MARCHANDS EN GROS DE

Drogues,
Médicaments,
Peintures,
Huiles,
Huiles essentielles, &c.

Ont constamment en main un assortiment complet des articles ci-dessus,

AINSI QUE

Tous articles pour TEINTURIERS, DISTILLATEURS, PARFUMEURS, PEINTRES, &c. &c.

INSTITUT St-JAMES, POUR LES DEMOISELLES,

[illegible]

INSTITUTION LOCQUET,

Pensionnat, demi pensionnat et externat,

POUR JEUNES DEMOISELLES,

199 et 201 rue du Camp, entre les rues Julia et St Joseph.

[illegible]

INSTITUTION DE JEUNES DEMOISELLES,

SOUS LA DIRECTION DE Mme CHAMPAUX,

[illegible] rue du Chemin du Bayou, près Claiborne

[illegible]

Institut St Charles,

Rue Bourbon, en face du Théâtre de l'Opéra, entre les rues St-Louis et Toulouse.

Mme MAGE [illegible]

INSTITUT ST-LOUIS POUR LES DEMOISELLES,

Dirigé par Mme DEBON,

275......RUE DAUPHINE......275.

[illegible]

INSTITUTION MARTIN,

PENSIONNAT ET EXTERNAT.

399......Rue du Bayou......399

M. E. MARTIN [illegible]

COLLEGE St-CHARLES,

L'ANNÉE scolaire au Collège St-Charles (Grand Coteau) [illegible]

F. BENAUSSE, S. J.

AVIS.

[illegible]

CIGARES DE LA HAVANE.

CENT VINGT CINQ MILLE cigares [illegible]

Wm R. WHITAKER, AGENT DE RECLAMATIONS.

[illegible]

Wm R. WHITAKER.

M. J. Wilson..............John H. White

M. J. WILSON & CO., AGENS GENERAUX DE BATEAUX A VAPEUR

30.........RUE DU CANAL.........30.

SALON D'HUITRES et RESTAURANT DE FRANK,

RUE D'ORLEANS, No [illegible], entre les rues ROYALE et BOURBON, en face du Théâtre d'Orléans.

AVIS.

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE HOPE de la Nlle-Orléans, [illegible]

—DIRECTEURS—

LOUIS BARNETT, secrétaire.

LEON PIERRE,

27....Rue des Petites-Ecuries....27

COMMISSIONNAIRE ACHETEUR, A PARIS,

Offre ses services aux importateurs de la Nouvelle-Orléans.

S'adresser pour renseignements et conditions à LEON PIERRE & Cie.

Whisky de Dexter.

WHISKEY DE DEXTER

[illegible]

JNO. S. MORISON & Co.

DIVINATION, PREDICTION PAR MADAME ADAM.

[illegible]

CHARBONS PITTSBURGH ET ANTHRACITE.

[illegible]

DAVID SPICKNEY.

Charbon. Charbon. Charbon.

[illegible]

G. A. MILENBERGER.

Wm G. Coyle. J. U. Waters.

W. G. COYLE & Co., MARCHANDS DE CHARBON,

142......Rue Gravier......142

CHARBON DE PITTSBURG ET BRIQUES A FEU DE LIVERPOOL.

F. V. BERNARD

R. H. POTHIER, [illegible] Vieille Levée [illegible]

Ligne directe pour la France!

Service des Paquebots-poste de la Compagnie Générale Transatlantique, entre New York et le Havre, touchant à Brest.

WASHINGTON.
LAFAYETTE.
EUROPE.
NAPOLEON III.
ST LAURENT.
PEREIRE.
VILLE DE PARIS.

Départs de New York.

EUROPE........samedi 16 septembre.
LAFAYETTE ou WASHINGTON, [illegible]

Prix du passage en or.

[illegible]

GEO. MACKENZIE, 7, Broadway, New York.

MOBILE.

LIGNE DE LA NOUVELLE ORLEANS ET DE MOBILE.

Pour Mobile, partant mercredi 20 sept.

[illegible]

I. C. HARRIS, No 125, rue Gravier.

On ne reserva pas de fret après 3 heures.

DEPART tous les MERCREDIS et SAMEDIS, pour MOBILE—Le bateau à vapeur MAGNOLIA [illegible]

A. STEVENSON, agent.

POUR LE HAVRE—Le bongue allégé CHAMPIONE, [illegible]

STEVENSON & Co.

POUR MATAMOROS [illegible]

POUR PENSACOLA, WARRINGTON et MILTON [illegible]

J. M. ORIOL, rue Vieille Levée.

POUR LA HAVANE [illegible]

Départ prochain—POUR PENSACOLA [illegible]

J. M. ORIOL, rue Vieille Levée, No 127

POUR MATAMOROS [illegible]

Salon de Fred. Gruber,

Au coin de la rue Commune et du Passage du Théâtre.

[illegible]

J. F. GRUBER.

C. H. GIRARDEY..............Nicholas J. Heay

C. H. GIRARDEY & Co.

(Ci-devant de la maison J. A. Beard & Co.)

Encanteurs de propriétés foncières.

[illegible]

Compagnie d'Assurance Mutuelle de l'Etat de la Louisiane.

[illegible]

LES Drs. BEARD et CHOPPIN,

Se sont associés pour la pratique de la MEDECINE et de la CHIRURGIE.

[illegible]

Manufacture de chapeaux de la Louisiane.

R. P. DUNN & Co.

MARCHANDS ET FABRICANTS DE CHAPEAUX,

Rue de la Commune, No 21.

Un grand assortiment général de chapeaux de fourrures et de laine,

[illegible]

Propriétés foncières et loyers en maisons.

JUSTE FONTAINE,

Courtier et agent, Passage de la Bourse, 30

[illegible]

MAISON A LOUER

A louer, [illegible]

ON DEMANDE

A LOUER [illegible]

J. S. KNAPP, Dentiste,

[illegible]

CONSERVEZ VOS DENTS!

J. A. CASADAVANT,

CHIRURGIEN-DENTISTE

[illegible]...RUE DU CANAL...[illegible]

A. MULLER & JUL. MORRIS,

Exchange Alley, No 30,

VIENNENT de recevoir un grand assortiment de MONTRES EN OR ET EN ARGENT, [illegible] BIJOUTERIE FINE et de DIAMANS. [illegible]

DEMANDE DE CUISINIERE.

On demande une CUISINIERE parlant le Français, [illegible]

AVANCES! AVANCES!

NOUS FERONS DES AVANCES

Sur le coton expédié à MM. RATHBONE BROS & Co, de Liverpool, [illegible]

LEVY & DIETRICH, rue Carondelet No 77.

Chemin de fer Pontchartrain.

Arrangement de printemps et d'été.

Pour aller au Lac et en revenir le même jour, 25 cents.

Pour aller à la station Gentilly, 15 cents [illegible]

—Départ des chars—

[illegible]

Avis au public—aux contribuables

[illegible]

CHIEN TROUVÉ.

[illegible]

Fabrique de glace de la Louisiane,

Au coin des rues Tchoupitoulas et Orange.

DES livres de souscription [illegible] GLACE, [illegible]

HENSLER, LABARRE & CO.

Raffinerie de sucre Hopperhan.

[illegible]

WILLIAM J. REID, Rue Carondelet, No 43.

VITRES FRANCAISES.

NOUS avons reçu, dernièrement, à notre lieu [illegible] VITRES FRANCAISES, [illegible]

HENDERSON & GAINES, Rue du Canal, No 160

Une économie d'une piastre est un gain d'une piastre.

AUX FABRICANTS DE CIGARES.

CINQ CENTS caisses vieux TABAC de Connecticut, [illegible]

ISAAC A. BRAYTUS.

Ongles rentrés, cors, œils de perdrix, ongles déformés, gonflement des articulations et toutes les maladies du pied guéris par le Dr S. H. BARNETT, chirurgien-pédicure, 12 rue Baronne, près Canal, Il est recommandé par les médecins et chirurgiens de la ville.

AVIS.

Le soussigné, attaché [illegible]

G. LEBLOM.

Graines de jardinage de 1re qualité.

NOUVELLE RECOLTE de 1865 [illegible]

GRAINES DE JARDINAGE, DE LANDRETH—NOUVELLE RECOLTE—

[illegible]

R. HAPPEL, marchand de graines

JULES LEAUMONT. EMILE REYNES

LEAUMONT & REYNES,

Courtiers de change,

BILLETS, ACTIONS, SCRIPS, &c.,

Rue Carondelet, No 20.

WEBSTER & POTTER,

Se chargent d'égrainer le coton.

Aux Nos 163 et 165 de la rue Tchoupitoulas, Nouvelle Orléans.

S. WHITED. D. C. MARTIN.

S. WHITED & CO.,

FACTEURS DE COTON ET MARCHANDS COMMISSIONNAIRES

Rue Natchez No 9,

SCOTT, CAGE & Co,

(J. S. SCOTT, D. S. CAGE, C. H. TANEY, Jr. F. F. EGGLESTON)

Courtiers de coton et Négociants-Commissionnaires.

9......Rue de l'Union......9

Moses Greenwood......Moses Greenwood, Jr

MOSES GREENWOOD & FILS

COURTIERS DE COTON —ET— NEGOCIANS COMMISSIONNAIRES.

33......Rue Carondelet......33

JAMES H. URQUHART,

Courtier de coton et de sucre ET NEGOCIANT-COMMISSIONNAIRE,

33......Front Levée......33

E. DOLMORE & Co,

FACTEURS DE COTON ET MARCHANDS COMMISSIONNAIRES.

[illegible]

STONE & MURPHY,

NEGOCIANTS COMMISSIONNAIRES

Et Marchands de TOILE D'EMBALLAGE, CORDE ET FICELLE,

100......Rue Poydras......100

PAYNE, HUNTINGTON & Co.,

FACTEURS DE COTON ET MARCHANDS COMMISSIONNAIRES,

[illegible]

R. WYCHE..............J. S. RICHARDSON

WYCHE & RICHARDSON,

(Successeurs de John F. Wyche & Co)

COURTIERS DE COTON ET NEGOCIANTS COMMISSIONNAIRES.

44......Rue de l'Union......44

ROTLIN & CO. Facteurs de coton et Marchands Commissionnaires,

Rue Gravier, No 193,

P. F. EDEY, WM. H. PINCKARD Jr,

EDEY & PINCKARD,

Facteurs de coton et marchands commissionnaires,

183......Rue de la Commune......183

NOUVELLE-ORLEANS.

D. BOULIGNY,

(Autrefois BELL & BOULIGNY)

Facteur de sucre et de coton, ET Marchand Commissionnaire,

Au coin des rues Commune et Baronne,

PILCHER & BARROW,

(Successeurs de PILCHER & GOODRICH et H. PILCHER & Co),

Facteurs de coton et de sucre, et MARCHANDS COMMISSIONNAIRES,

BOWER, GARNER & HARRISON,

Facteurs de Coton et de Sucre ET Marchands Commissionnaires,

Rue Carondelet, No 56, Nouvelle-Orléans.

H. W. SCHWARTZ & FILS,

Feront des AVANCES sur le COTON consigné à MM John M. Schroder & Co, A LIVERPOOL.

Bureau, 170 RUE GRAVIER.

AB. GRISWOLD. WM .M. GOODRICH

A. B. GRISWOLD & CO.

[illegible]

BROUSSARD & FOSTER,

Agents de propriétés foncières,

30......Rue Commune......30.

ALBERT VOORHIES,

AVOCAT,

46......Passage de la Bourse......46

PAUL E. LAMBOCHE,

Notaire public, AVOCAT,

GUSTAVE A. BREAUX,

AVOCAT,

Hennard & Luzenberg,

JOHN E. HENNARD.........C. H. LUZENBERG

AVOCATS,

Rue du Camp, No 26,

P. A. ROY,

AVOCAT,

T. J. & W. H. COOLEY,

AVOCATS,

Rue St-Charles No 20, au Premier, chambre No 6.

VENTES A L'ENCAN

Vente par Hoffman & Marks.

Marchandises sèches, lingerie, coutellerie et vêtements.

PAR HOFFMAN & MARKS,

S. S. SELSICKER, encanteur,

[illegible]

Pommes de terre — Pommes de terre.

PAR MONTGOMERY & BROS.

R. M. MONTGOMERY, encanteur.

[illegible]

OIGNONS. OIGNONS.

479 caux oignons à l'encan.

PAR MONTGOMERY & BROS.

R. M. MONTGOMERY, encanteur.

[illegible]

Succession de Jean de Egana

Meubles de bureau à l'encan.

PAR MONTGOMERY & BRO.

R. M. MONTGOMERY, Encanteur.

[illegible]

Meubles...... Meubles.

PAR RENE GUTIERREZ, encanteur.

[illegible]

Groceries. Groceries.

Tabac à fumer, Conserves et Liqueurs.

PAR RENE GUTIERREZ, encanteur,

[illegible]

Marchandises sèches.

PAR E. ROGER & Co.

C. DEJAN, Encanteur.

[illegible]

VITRES. VITRES.

Vente de vitres par catalogue.

PAR E. ROGER & Co.

C. DEJAN, encanteur.

[illegible]

Vente à l'encan, d'articles du Quartier-Maître.

[illegible]

J. A. LEONARD,

VENTES A L'ENCAN.

Vente spéciale de marchandises sèches étrangères et américaines.

PAR VINCENT & CO.

Wm P. VINCENT, Encanteur,

[illegible]

Succession de Madame Henriette Landreaux, épouse décédée de Jean Courmeny.

PAR ALFRED BOULIGNY, encanteur,

[illegible]

Grande vente d'articles divers, par catalogue.

PAR D. E. MORPHY, Encanteur.

[illegible]

Succession de Madame Françoise Rémy.

PAR E. GUINAULT, encanteur.

[illegible]

VENTES JUDICIAIRES

[illegible]

CHARLES BIENVENU,

GROCERIE

[illegible]

CHARLES BIENVENU,

Edwin S. Oliver vs. la dame Georgiana V. Smith, veuve et épouse en communauté de William Gray Hall, et autres, &c.

[illegible]

AVIS JUDICIAIRES.

ETAT DE LA LOUISIANE —Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans— [illegible]

Description de la propriété d'après le transfert judiciaire, savoir

[illegible]

F. A. WOOLFLEY, Greffier.

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle Orléans. [illegible]

A. J. VILLERE, Député Greffier.

Succession de feu FRANÇOIS ASSANT, décédé.

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle Orléans [illegible]

CHARLES BIENVENU,

J. A. DIEUDONNÉ [illegible] vs THOMAS KAVANAGH.

SIXIEME COUR de District de la Nouvelle Orléans [illegible]

CHARLES BIENVENU,

E. ROGER & Co.,

Encanteurs, 45 et 47, rue de la Vieille Levée.

M. CHARLES T. NASH s'occupera des ventes de PROPRIETES FONCIERES, ACTIONS, BONS et autres valeurs.

CARGAISONS et ventes au dehors.

FONDERIE DE LEEDS.

(Etablie en 1825.)

AU COIN DES RUES DELORD ET FOUCHER.

Nous avons l'honneur d'annoncer à nos amis et au public que nous sommes maintenant prêts COMME PAR LE PASSÉ—à faire des machines à vapeur, des moulins à sucre, [illegible] ET TOUTES LES MACHINES DONT LE SUD A BESOIN.

LEEDS & Co.

SAVON! SAVON!

A VENDRE par S. HAGES, [illegible] PALM SOAP de A. BILLAUD [illegible]

A vendre, pour cause de départ,

UN MAGASIN DE CHAUSSURES [illegible]

L. M. MARCHAND IMPRIMEUR,

201......RUE DE CHARTRES......201